



Communiqué de presse,  
Paris, le 30 novembre 2021

## **Orange ira-t-il jusqu'à la suppression de près de 2 000 emplois du groupe coopératif Scopelec implantés au coeur des territoires ?**

Le Groupe Scopelec est menacé par Orange du non renouvellement d'un marché d'exploitation et de maintenance des réseaux télécom à hauteur de 150 millions d'euros annuels. Outre un impact social terrible, cela compromet toute amélioration dans la qualité du déploiement de la fibre optique, un projet stratégique dans toutes les régions de France.

Une décision incompréhensible et injustifiable, alors que le Groupe Scopelec travaille depuis près de 50 ans aux côtés d'Orange pour offrir l'excellence opérationnelle et la satisfaction à ses clients. Scopelec est un groupe expert des infrastructures de télécommunications implanté en Occitanie et opérant sur l'ensemble des régions de France, Métropole et Outre-Mer. Il fait partie des trois plus grandes entreprises de taille intermédiaire (ETI) sous statut coopératif en France.

### **1 910 emplois mis en péril dans toute la France**

La Confédération générale des Scop, réseau d'accompagnement des sociétés coopératives en France, s'indigne de la volonté de rupture de contrat du Groupe Orange vis-à-vis du Groupe Scopelec, son partenaire historique.

Elle alerte l'Etat, les parlementaires et les élus locaux de la catastrophe sociale à venir, puisqu'elle concerne les emplois de **1 910 salariés sur les 3 800** que compte le Groupe Scopelec sur l'ensemble du territoire français, pour l'essentiel localisés en milieu rural.

Cette décision impacte de nombreuses vies et prive les territoires de retombées économiques importantes, à savoir :

- 580 emplois en région Nouvelle Aquitaine
- 500 emplois en région Occitanie
- 300 emplois en région Bourgogne Franche-Comté
- 200 emplois en région Normandie
- 200 emplois en région Rhône-Alpes
- 80 emplois en région Ile-de-France
- 50 emplois en région Paca

## La CG Scop dénonce une décision à rebours des intentions de cohérence sociale et humaine d'Orange

Une telle décision écarterait du marché une entreprise qui a fait le choix d'un modèle social durable et innovant (74,8 % du capital social est détenu par les salariés de Scopelec SA dont l'ancienneté est importante), alors même que le secteur est marqué par le recours de plus en plus important à la sous-traitance auprès d'auto-entrepreneurs et de travailleurs détachés.

Cette rupture **s'oppose radicalement au plan stratégique "Engage 2025" publié par le Groupe Orange** en fin d'année 2019, qui avait notamment pour ambition de **"construire ensemble l'entreprise de demain"**. Ce plan mettant en lumière, pour reprendre les termes de son PDG Stéphane Richard à sa sortie, deux objectifs : "croissance et **responsabilité**", visait à « favoriser les conditions d'une transformation durable et responsable pour veiller à la cohérence sociale et humaine des projets engagés par le Groupe dans le monde ».

Sur ce point, **la CG Scop ne peut que déplorer le paradoxe d'Orange qui prive son prestataire historique Scopelec de contrats vitaux** alors même qu'il affiche une forte ambition en matière de RSE, y compris à l'égard de ses fournisseurs.

### In fine, une dégradation inéluctable du déploiement de la fibre optique en France

Au-delà des conséquences sociales et économiques désastreuses, une telle décision vient mettre un terme à tout le processus d'**innovation sociétale déployé par le groupe coopératif Scopelec pour l'ensemble des collaborateurs, des territoires et des citoyens**. Ce modèle, pourtant particulièrement innovant et nécessaire dans un secteur d'activité de plus en plus précarisé, doit être encouragé.

C'est une hérésie pour l'ensemble du Mouvement Scop **qui se mobilise pleinement sur toute la France pour pérenniser l'activité de ce fleuron français**.

En attaquant des entreprises prestataires de qualité, soucieux de leurs salariés, Orange met à mal le modèle social français. Précariser socialement et économiquement la filière n'est pas compatible avec l'enjeu pour la France d'étendre l'infrastructure numérique du pays. Orange et plus largement toute la filière télécom doivent s'engager pour **un numérique responsable**, c'est essentiel pour les territoires et leurs habitants.

### A propos de la Confédération générale des Scop :

Porte-parole des 80 000 salariés représentant 7,7 milliards de chiffre d'affaires auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

[www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)

### Contacts presse :

**Look Sharp pour la CG Scop**

Alexandre Le Moal – 06 95 85 44 85

Nolwenn Besnier – 06 72 28 86 81

[scop@looksharp.fr](mailto:scop@looksharp.fr)